

http://www.liberation.fr/chroniques/2015/02/06/la-mort-n-est-jamais-digne_1197218

par Marcela IACUB

« La revendication du droit de mourir dans la dignité a quelque chose de très problématique dans sa formulation même. Elle fait allusion au droit de mourir quand on veut si l'on veut sans que l'on puisse assumer entièrement le caractère éminemment subjectif d'un tel choix. En effet le mot dignité semble donner une dimension objective à ce choix, alors que rien ne serait plus indigne que de voir l'Etat s'arroger le droit de juger quelles sont les vies qui méritent d'être vécues ou pas. »

Pourquoi ne pas exiger pour tout un chacun un droit de mourir selon son choix?

C'est en réalité le droit au suicide, revendiqué par la première République et les suivantes, contre les interdits religieux. C'est un droit des humains : mon corps m'appartient et à nul autre.

Je ne comprends pas ce qui pourrait interdire à un être humain d'assumer ce choix, certes personnel.

Droit de mourir ? Non, car la mort est un phénomène partagé par tous les vivants, plantes, animaux, ou humains.

Droit à la dignité ? Laquelle ?

Celle donnée d'office à la naissance par un Dieu auquel beaucoup ne croient pas,

ou la dignité sentiment relatif à chacun/e défini par l'attention qu'il/elle porte sur lui/elle-même ?

Pour moi c'est cette définition que j'entends.

Ou une dignité définie par l'Etat ? Qui serait quoi ??? Et de quel droit l'état s'immiscerait-il dans les sentiments de chacun/e ?

La loi (état) n'est là que pour définir les relations entre le système public de santé (qui devrait être un service à l'usage des citoyens) et les usagers de ce système (demandeurs de soins), système obligatoire, puisque nul ne peut se soustraire au paiement de la sécurité sociale (qui sert tant à indemniser les personnes malades en activité que pour rembourser tout ou partie des soins donnés par le système) :

La loi définit les droits et devoirs des soignants et des usagers. Elle encadre le système dans de bonnes pratiques.

Le but premier de la médecine est de soulager les souffrances, morales et physiques.

Il arrive que les médecins puissent guérir, il arrive qu'ils permettent aux humains de vivre avec une maladie chronique ou un handicap, pas trop mal cependant, la santé étant définie comme le bien-être ressenti au sein de son environnement familial et social, relatif évidemment à chacun/e, mais il arrive qu'ils soient impuissants devant la maladie, le handicap et qu'ils ne puissent rien faire pour que l'être ne meurt pas.

Ils peuvent par contre empêcher les souffrances morales et physiques tout au long de la vie et à sa fin, par leur humanité, leur empathie, et des médicaments qui endorment les souffrances et le malade avec.

Faut-il pour autant poursuivre le sommeil qui précède la mort pendant des mois voire des années (sédation continue)? Est-ce raisonnable ? On sait que la médecine sait prolonger artificiellement toute vie pendant des dizaines d'années.

***N'est-ce pas à chaque individu de décider si, pour lui, elle, l'idée d'une longue sédation est mieux ou pire que la mort rapide et douce, même si pour cela il lui faudra de l'aide médicamenteuse voire médicale. Faut-il obliger ceux qui vont mourir à se pendre ou à se jeter d'une falaise ?
Voire se tirer un coup de fusil ?***

« Comment ne pas soupçonner qu'une société qui accorde un tel droit ne va pas un jour inciter à mourir volontairement des personnes en situation incurable, juste pour leur éviter l'indignité? Ce glissement concernerait dans un premier

temps les personnes qui ne sont pas en mesure d'exercer ce choix. Puis on essayerait de «convaincre» ceux qui peuvent décider par eux-mêmes. Ce partage est en fait inique : pourquoi un jugement si subjectif sur la valeur d'une vie ne pourrait-il pas s'appliquer à d'autres situations ? Pourquoi, par exemple, les grandes dépressions ne pourraient-elles pas être une raison de demander à l'Etat de nous aider à mourir? »

Faut-il toujours agiter le drapeau de la PEUR ? La peur qui empêche toute action raisonnable ?

Pourquoi cette peur de l'avenir pour certains, peur de dérives que la loi doit justement contenir ?

Pourquoi certains, comme cette dame, voudraient imposer leur idéologie ? Ne pas mourir, et surtout refuser toute idée du suicide, même doux, même lorsque la vie n'a plus aucun intérêt et n'apporte que souffrances incurables ?

« Dans une société bien organisée, personne ne devrait chercher à mourir avant l'heure. Le fait que ce désir soit un idéal irréalisable ne signifie pas qu'on ne doive pas le rechercher. C'est au nom de ce principe que l'Etat ne devrait jamais s'arroger le droit de donner la mort en guise de thérapie de dignité. Car la mort n'est jamais digne. C'est l'indignité même. La précipiter, c'est oublier que la paix qu'elle procure est trop longue pour ne pas chercher à profiter de la guerre. »

Je ne vois pas en quoi la société serait organisée comme du temps de l'Inquisition de telle sorte que le suicide soit interdit.

Nul ne demande à l'état de donner la mort en guise de thérapie, c'est une dérive idéologique insupportable et une idée stupide (excusez-moi du terme) !

NOUS DEMANDONS que l'état autorise les médecins à aider à mourir ceux qui le demandent instamment, ce qui signifie que cette aide médicale ne serait accordée que

- ***à des personnes dont la mort est certaine à court ou moyen terme, dont les souffrances morales et/ou physiques sont incurables et insupportables***
et
- ***à des personnes dont c'est la demande, au tire de leur propre éthique, de leurs croyances sur la vie, donc la mort.***

Je respecte toutes les idées et bien sûr celles de cette dame qui pense la mort indigne (de quoi ?) mais je ne la partage pas du tout.

Pour moi, la mort est en soi ni digne ni indigne de quoi ou qui que ce soit, c'est seulement le phénomène naturel qui termine la période de vie commencée après la naissance, pour tout être vivant.

CE QUI EST INDIGNE DE LA MÉDECINE,

- ***c'est de laisser des personnes souffrir avant de mourir lorsqu'elles ne le veulent pas.***
- ***c'est d'imposer des traitements et des soins contre la volonté de la personne qui les reçoit contrainte et forcée***
- ***c'est de prolonger une vie contre l'autorisation de celui ou celle qui la vit***
- ***c'est ne pas aider celui ou celle qui n'en peut plus de la vie qui lui reste, avec des souffrances intolérables et incurables.***